

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MINESEC/CIPM/2019 DU 12-12-2019 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE. RELATIVE A L'ENTRETIEN DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES EN DEUX (02) LOTS.

1. Objet

Le Ministre des Enseignements Secondaires lance en procédure d'urgence, pour le compte de l'Exercice budgétaire 2020, une consultation pour l'entretien des bâtiments abritant son Département ministériel en deux lots.

2. Consistance des prestations

Ces travaux objet du présent Avis de Consultation comprennent notamment :

Pour le lot n° 01 : Entretien du bâtiment "C" du Ministère des Enseignements Secondaires :

- Entretien trois (03) fois par semaine et par palier des bureaux, couloirs et escaliers du bâtiment « C » ;
- Nettoyage à l'aspirateur ;
- Nettoyage au balai et à la serpillière pour les espaces non pourvus de moquette ;
- Nettoyage et désencombrement des couloirs puis vidange des

poubelles des bureaux au niveau des points de collecte public ;

- Dépoussiérage des bureaux, meubles et vitres à l'aide de produits appropriés ;
- Lavage des rideaux une (01) fois par semestre ;
- Pulvérisation d'un désodorisant ;
- Entretien et maintenance des appareils sanitaires (détartrage) avec des produits appropriés (lavabos, W.C., urinoirs) ;
- Entretien, nettoyage et désencombrement des salles d'eau (Toutes les ordures devant être vidées à la décharge publique) ;
- Contrôle de la pression d'eau à tous les niveaux du bâtiment « C » ;
- Réparation des fuites d'eau dans l'ensemble du réseau d'alimentation et d'évacuation ;
- Présence permanente dans l'immeuble d'un technicien (plombier) du prestataire pendant les heures ouvrables ;
- Fourniture des produits détergents et désinfectants ;
- Remplacement des robinets, du système de chasse et des flexibles défectueux.

Pour le lot n° 02 : Entretien de la C.A.A.P et des Inspections de Pédagogie (annexes EMIA, NLONGKAK et LTCB DE NGOA EKELLE) :

- Entretien trois (03) fois par semaine et par palier des bureaux, couloirs et escaliers de la Cellule d'Appui à l'Action Pédagogique (CAAP) et des Inspections de Pédagogie (Annexes EMIA, Nlongkak et LTCB NGOA EKELLE) ;
- Nettoyage à l'aspirateur ;
- Nettoyage au balai et à la serpillière pour les espaces non pourvus de moquette ;
- Nettoyage et désencombrement des couloirs puis vidange des poubelles des bureaux au niveau des points de collecte public ;
- Dépoussiérage des bureaux, meubles et vitres à l'aide de produits appropriés ;
- Lavage des rideaux une (01) fois par semestre ;
- Pulvérisation d'un désodorisant.

- Entretien et maintenance des appareils sanitaires (détartrage) avec des produits appropriés (lavabos, W.C., urinoirs) ;
 - Entretien, nettoyage et désencombrement des salles d'eau (Toutes les ordures devant être vidées à la décharge publique) ;
 - Contrôle de la pression d'eau à tous les niveaux des bâtiments abritant les services suscités ;
 - Réparation des fuites d'eau dans l'ensemble du réseau d'alimentation et d'évacuation ;
 - Présence permanente dans les Bâtiments d'un technicien (plombier) du prestataire pendant les heures ouvrables ;
- N.B : Pour ce qui est des blocs de toilettes, l'entretien se fera chaque jour ouvrable que ce soit pour le lot 1 ou pour le lot 2.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA 48 000 000 (Quarante-huit) repartie comme suit :

Lot 01 : FCFA TTC 24 000 000 (Vingt-quatre millions de francs) ;

Lot 02 : FCFA TTC 24 000 000 (Vingt-quatre millions de francs).

4. Délai de livraison

Le délai maximal d'exécution est de douze (12) mois (Janvier-Décembre 2020).

5. Allotissement

Cette consultation est constituée de deux (02) lots répartis ainsi qu'il suit :

- Lot n° 01 : Entretien du bâtiment "C" du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Lot n°02 : Entretien de la C.A.A.P et des Inspections de

Pédagogie (annexes EMIA NLONGKAK et LTCB de NGOA EKELLE).

N.B : Un même soumissionnaire peut être adjudicataire des deux (02) lots.

6. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

7. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le Budget de Fonctionnement du MINESEC de l'Exercice 2020, sur la ligne d'imputation : 54 25 334 03 390000 6161 411.

8. Consultation du dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. 222 23 43 59, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, Tél. 222 23 43 59, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de CFA 60 000 (soixante mille), représentant les frais d'achat du dossier.

10. Remise des offres

Sous peine de rejet, chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, Bâtiment « C » porte 813, au plus tard le 31-12-2019 à 13 heures et devra porter la mention suivante :

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°02./DC/MINESEC/CIPM/2019 DU
12-12-2019**

**RELATIVE A L'ENTRETIEN DES LOCAUX ABRITANT LES SERVICES
TRAVAUX DU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES (LOT)**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des plis

Les offres seront remises à l'adresse sus indiquée et dépouillées le 12-12-2019 à 14 heures au Ministère des Enseignements Secondaires, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINESEC, en présence des soumissionnaires qui le désirent et dûment mandatés ayant une parfaite maîtrise du dossier.

Les offres devront être chiffrées en Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et en Toutes Taxes Comprises (TTC), et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ;
- Pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des offres ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non respect des obligations sociales vis-à-vis de ses salariés au cours des six (06) derniers mois (Produire les bulletins de paye et les versements des cotisations à la CNPS) ;
- Absence d'une attestation de satisfecit délivré par le Maître d'ouvrage.

B/ Critères essentiels :

- Présentation générale des offres ;
- Références de l'entreprise dans les prestations similaires ;
- Qualité du personnel ;
- Moyens logistiques ;
- La liste du personnel en activité (produire les CV et les Contrats de travail)

Les critères essentiels sont soumis à des minima dont le détail est donné dans le Règlement de la Consultation (Pièce II).

Cette évaluation se fera de manière binaire (oui ou non), avec un minimum acceptable d'au moins 70% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

14. Attribution

Le contrat sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères

essentiels.

N.B : Un même soumissionnaire peut être adjudicataire des deux (02) lots.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires – Direction des Ressources Financières et Matérielles, Services des Marchés bâtiment « C » porte 813, Tél. 222 23 43 59.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°003/AONO/C/
PENJA/CIPM/2019 DU 18 juillet
2019 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE
CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE**

PUBLIQUE BILINGUE DE MOUATCHOM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE- PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2019 MINDDVEL, le Maire de la Commune de Penja, autorité contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE BILINGUE DE MOUATCHOM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent notamment :

Les travaux préparatoires-Etudes ;

Le terrassement ;

Les fondations ;

La maçonnerie et élévation ;

La charpente et couverture ;

La menuiserie Bois et métallique ;

L'électricité ;

La peinture ;

V.R.D ;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 10 500 000 (Dix millions cinq cent mille) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 90 (quatre vingt dix) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 53 27 641442 2222

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Commune de Penja, B.P 02: Penja; Tél., dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Commune de Penja, B.P :02 Penja; Tél. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 25 000 (vingt cinq mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Penja.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des affaires Générales de la Commune de Penja, B.P :02 Penja; Tél. , au plus tard le 16 AOUT 2019 à 11 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003 /AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 18 juillet 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A
L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE BILINGUE DE MOUATCHOM, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO,
REGION DU LITTORAL
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 210 000 (deux cent dix mille) Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datés de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 16 AOUT 2019 à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Penja.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance

d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de: rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

- g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

Une soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Le sous-détail des prix unitaires ;

j) Non obtention d'au moins 20 Oui /24 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères essentiels

a) Situation financière;

b) Expérience ;

c) Personnels;

d) Matériels.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 20 Oui /24 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Penja, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à La Mairie de Penja, Services des Affaires Générales à Penja, B.P : 02 Penja .

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 /AONO/C/PENJA/CIPM/2019 DU 18 juillet 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR EN MATERIAUX DEFINITIFS A BOKO, NJOMBE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL EXERCICE 2019, le Maire de la Commune de Penja, autorité contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR EN MATERIAUX DEFINITIFS A BOKO

,NJOMBE , DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Les travaux préparatoires-Etudes ;

Le terrassement ;

Les fondations ;

La maçonnerie élévation ;

La charpente couverture ;

L'électricité ;

V.R.D ;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 20 000 000 (Vingt millions) francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 90 jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 53 27 641442 2222

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des affaires générales de la Commune de Penja, B.P :02 Penja;

Tél., dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des affaires générales du Maire de la Commune de Penja, B.P :02 Penja; Tél. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 45 000 (quarante cinq mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Penja

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des affaires générales du Maire de la Commune de Penja, B.P : 02 Penja; Tél. , au plus tard le 16 AOUT 2019 à 11 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004 /AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 18 juillet 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR EN MATERIAUX
DEFINITIFS A BOKO, NJOMBE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-
PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 400 000 (quatre cent soixante mille) Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux

stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datés de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 16 AOUT 2019 à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune Penja,.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
3. Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
4. Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
5. Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
6. Offre Technique incomplète pour absence de: rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

7. Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

8. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

9. Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

Une soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Le sous-détail des prix unitaires ;

10. Non obtention d'au moins 24 Oui /30 soit au moins 80% des critères essentiels.

B Critères essentiels

b) Références de l'Entreprise ;

c) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

d) Expérience du personnel d'encadrement ;

e) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 24 Oui /30 soit au moins 80 % des

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Penja, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours calendaires à compter de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, Services des affaires Générales, aux heures ouvrables.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **673 205 725 & 699 370 748.**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°005/AONO/C/
PENJA/CDPM/2019 DU 18 juillet
2019 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE**

TROIS (03) SALLES DE CLASSE EQUIPE DE TABLES BANCS +BUREAUX DE MAITRES A L'ECOLE PUBLIQUE QUARTIER SHELL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2019, le Maire de la Commune de Penja, autorité contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE EQUIPE DE TABLES BANCS +BUREAUX DE MAITRES A L'ECOLE PUBLIQUE QUARTIER SHELL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent notamment :

Les travaux préparatoires-Etudes ;

Le terrassement ;

Les fondations ;

La maçonnerie élévation ;

La charpente couverture ;

La menuiserie Bois et métallique ;

L'électricité ;

La peinture ;

V.R.D ;

Équipement

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 31 000 000 (Trente un millions) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 120 (cent vingt) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 53 15 641442 2222

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Commune de Penja, B.P 02: Penja; Tél., dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Commune de Penja, B.P :02 Penja; Tél. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 55 000 (cinquante cinq mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Penja.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées

comme telles, devra parvenir au Service des Affaires Générales de la Maire de la Commune de Penja, B.P :02 Penja; Tél. , au plus tard le 16 Août 2019 à 11 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**« APPEL D`OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D`URGENCE
N°005/AONO/C/ PENJA/CDPM/2019 DU 18 juillet 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D`UN BLOC DE TROIS (03)
SALLES DE CLASSE EQUIPE DE TABLES BANCS +BUREAUX DE MAITRES A
L`ECOLE PUBLIQUE QUARTIER SHELL, DANS L`ARRONDISSEMENT DE
NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
« A N`OUVRIR QU`EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 620 000 (six cent vingt mille) Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datés de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 16 Août 2019 à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Penja.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de: rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

- g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «

organisation, méthodologie et planning » ;

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

Une soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Le sous-détail des prix unitaires ;

j) Non obtention d'au moins 24 Oui /30 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères essentiels

a) Situation financière;

b) Expérience ;

c) Personnels;

d) Matériels.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 20 Oui /24 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Penja, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à La Mairie de Penja, Services des Affaires Générales à Penja, B.P : 02 Penja .

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **673 205 725 & 699 370 748.**

PENJA le 18 Juillet 2019

Le MAIRE
NKAHACK Jean Pierre

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/C/SP/CRPM-LT/2019
du 16/07/2019 POUR LES
TRAVAUX DE REHABILITATION DE
LA DELEGATION REGIONALE DES
AFFAIRES SOCIALES DU LITTORAL**

(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT : BIP 2019

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2019, le Gouverneur du Littoral (Autorité contractante), lance pour le compte de la Délégation Régionale des Affaires Sociales pour le Littoral, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de réhabilitation de la Délégation Régionale des Affaires Sociale du Littoral en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestation

travaux comprennent notamment :

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

TERRASSEMENTS

TRAVAUX DE MAÇONNERIE;

MENUISERIE BOIS ET MÉTALLIQUE

ELECTRICITÉ, TÉLÉPHONE ET CLIMATISATION

PEINTURE ;

REVÊTEMENT

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel global d'exécution à l'issue des études préalables est de 10 000 000 (Dix Millions) Francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de 03 (trois) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux par le Maitre d'Ouvrage Délégué ou l'Autorité Contractante le cas échéant.

5. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont en un (01) lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises, sociétés de droit camerounais ou sous forme de groupement, de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur, ayant une bonne expérience en matière des BTP et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation desdits travaux.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le budget d'Investissement Public, Exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire 534244141402220.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés des Infrastructures de la Délégation Régionale du Littoral, BP 2009 Douala, Tél : 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email drminmaplt@yahoo.fr, sis à l'immeuble de la Sous-préfecture de Douala ter à BONANJO, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés des Infrastructures de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009 , Tél : 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email drminmapIteyadoo.fr, sis à l'immeuble de la Sous- Préfecture de Douala 1er BONANJO, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 15 000 (quinze mille) Francs CFA, payable à la Trésorerie Générale de Douala.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009 , Tél : 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email drriipmapitvahoo.fr, sis à l'immeuble de la Sous- Préfecture de Douala 1er BONANJO, au plus tard le 07/08/2019 à 12 h 00, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°007/AONO/C/SP/CRPM-LT/2019 du 16/07/2019

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DU LITTORAL (EN PROCEDIJRE D'URGENCE).

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2019

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives sous peine de rejet, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant 200 000 (deux cent mille) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du

Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 07/08/2019 à 13 h 00 précises dans la salle de réunions de la Commission Régionale de Passation des Marchés placée auprès du Gouverneur de la Région du Littoral, sise à l'immeuble de la Sous- Préfecture de Douala 1er BONANJO, BP 2009 , Tél : 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email drminmaplt@vahoo.fr.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- Pièce administrative absente, non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU " l'Offre financière " ;
- Non satisfaction des cinq derniers critères essentiels;
- Absence d'une attestation de solvabilité en cours de validité émanant d'un établissement financier de premier ordre agréé par le MINFI;
- Absence d'un sous détail des prix dans l'offre financière;

- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Présentation générale des offres oui/non
- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site. oui/non
- Les références de l'entreprise oui/non
- L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) oui/non
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels mobilisable (Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) oui/non
- Méthodologie d'exécution (Installation du chantier, organigramme de chantier Organisation des équipes, Mesures d'hygiène et environnement) oui/non
- La capacité financière oui/non

NB : seuls /es soumissionnaires ayant validé les 05 (cinq) derniers critères essentiels seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date initiale de

dépôt des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009, Tél : 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email drminmaplevahoo.fr, sise à l'immeuble de la Sous-Préfecture de Douala 1er BONANJO ou à la DRAS/LT.

Dénonciation des cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP, aux numéros ci-après 673 205 725 ou 699 370 748

Additif à l'Appel d'Offres

Le Gouverneur de la Région du Littoral Autorité Contractante, se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

DOUALA le 16 Juillet 2019

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N° 018/AONO/CB-
OYA/CIPM/2019 DU 2 1 2019
POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES**

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BETARE OYA

1. Objet

Dans le cadre du développement de ses infrastructures et ramélioration des conditions de travail du personnel communal, le Maire de la Commune de BETARE OYA. lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la Maîtrise d'oeuvre des travaux de construction de l'hôtel de ville de la Commune de BETARE OYA.

2. Consistance des prestation

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

1. Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux ;
2. Mission 2 CCR ; Contrôle de la Conformité des Réalisations ;
3. Mission 3 AOR : Assistance aux Opérations de Réception.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de vingt un million cent vingt six mille francs (21 126 000) francs CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de onze (11) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,

5. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, exercice 2019 et suivants.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BETARE OYA, TEL: 673 27 52 58 / 696 86 37 78, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BETARE OYA : 673 27 52 58 / 696 86 37 78, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de BETARE OYA

10. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous plis fermé contre récépissé dans les services de la Mairie de BETARE OYA. au plus tard le 31 JUILLET 2019 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°018/AONO/CB-OYA/CLPIVL/2019 DU 27 JUIN 2019
POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BETARE OYA»
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG d'un montant égal à quatre cent vingt deux mille cinq cent vingt francs (422 520) francs CFA, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis, qui se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de quatre-vingt (80) points sur cent(100).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 31 JUILLET 2019 à 12 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BETARE OYA(CIPM), à la salle de réunion de la Mairie de BETARE OYA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires;

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

2. Offre administrative

1. l'absence d'une pièce administrative requise ;
2. la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;
3. une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
4. absence de la caution de soumission ;

1. Offre technique

2. offre technique incomplète ; une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
3. Note de l'offre technique inférieure à 80 sur 100.

4. Offre financière

5. offre financière incomplète ;
6. absence d'un prix unitaire quantifié ;
7. présence d'une information financière relative à la soumission dans le dossier administratif ou dans le dossier technique.

Critères essentiels:

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires ;
2. moyens matériels et logistiques ;
3. expériences du personnel, notamment celle du Chef de mission dans les prestations similaires ;
4. chiffre d'affaire et la capacité financière de l'Entreprise,
5. méthodologie d'exécution des prestations ;
6. planning d'exécution des prestations ;
7. suggestions du Consultant.

N.B ; Seules les offres techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 80% seront retenues pour l'évaluation financière).

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BETARE OYA au Secrétariat Général.

BETARE-OYA le 15 Juillet 2019

Le MAIRE
ME ADAMOU IYA JUSTIN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE
N°019/AONO/CBO/SG/CIPM/2019
DU 15 JUILLET 2019 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES BLOCS DE
DEUX SALLES DE CLASSE DANS
CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE
LA COMMUNE DE BETARE OYA,
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM,
REGION DE L'EST.**

1. Objet

Le Maire de la commune de BETARE OYA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National

Ouvert en Urgence pour l'exécution des travaux de construction des salles de classe dans certaines écoles primaires de la Commune de BETARE OYA, Département du Loin et Djérem, Région de l'Est.

LOT 01 : BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TAPARE

LOT 02 : BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TAPARE SALAO

2. Consistance des prestation

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : Travaux préparatoires ;

Lot 200 : Terrassements ;

Lot 300 : Fondations ;

Lot 400 : Maçonnerie-Elévation ;

Lot 500 : Charpente-Couverture ;

Lot 600: Menuiserie;

Lot 700: Electricité;

Lot 800: Peinture;

Lot 900 : Aménagement VRD.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N°LOT	INTITULE DES PROJETS	COUT PREVISIONNEL
01	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de TAPARE	17 000 000 Francs CFA
02	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de TAPARE SALAO	17 000 000 Francs CFA

Soit un total de Trente-quatre millions (34 000 000) FCFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois par lot. délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

5. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après définis:

N° LOT	Intitulé des projets	Caution de soumission
01	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique de TAPARE	340 000 Fcfa
02	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique de TAPARE SALAO	340 000 Fcfa

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun. Exercice 2019.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux

heures ouvrables à la Mairie de BETARE-OYA

Tél : 673 27 52 58/ 696 86 37 78. sise au quartier Moïnam. dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de BETARE-OYA, Tél : 673 27 52 58/ 696 86 37 78, sise au quartier Moïnam, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de BETARE-OYA, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA. représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Commune de Bétaré-Oya, Secrétariat du Maire, Tél : 696 44 44 21/ 696 86 37 78 au plus tard le 08 AOUT 2019 à 11 heures précises et portera les mentions suivantes:

***AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°019/AONO/CBO/SG/CIPM/2019 DU 15 JUILLET 2019 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX
SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE
DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.***

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

11. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de quatrevingt- dix (90)

jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lots soit: Trois cent quarante mille (340 000) francs; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune de Bétaré-Oya, Case communauté le 08 AOUT 2019 à 12 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bétaré-Oya, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont

la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de Tune des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
Huit millions cinq cent mille (8 500 000) par lot ;

- 1) pour chaque Lot...Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet pour chaque lot Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement pour chaque lot Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels pour chaque lot Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme :
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPA0 des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

Dans le cadre du présent Appel d'Offres. un soumissionnaire peut être attributaire de plus deux (02) lots.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BETARE-OYA Tél : 673 27 52 58/ 696 86 37 78, sise au quartier Moïnam

BETARE-OYA le 15 Juillet 2019

Le MAIRE
ME ADAMOU IYA JUSTIN

AVIS D ' APPEL D ' OFFRES

NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CRB/CIPM/2019 DU 22/01/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE DOBINGA, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. (En procédure d'urgence)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Rey-Bouba (Autorité Contractante), lance un Appel d'offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole Maternelle de Dobinga, Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

2. Consistance des prestation

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préparatoires-Etudes;
- Terrassement;
- Fondations ;
- Maçonnerie et élévation ;
- Charpente-Couverture-Plafond ;

- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- Peinture et revêtement;
- V.R.D.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires.

5. Allotissement

Lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB/ Exercice 2019.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Rey-Bouba dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à Rey-Bouba dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au trésor public (recette municipale de Rey-Bouba) d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) Francs CFA représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Rey-Bouba au plus tard le 20/02/2019 à 12h00 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N'
003/AONO/CRB/CIPM/2019 du 22/01/2019 pour l'exécution des
travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole
Maternelle de Dobinga, Commune de Rey-Bouba, Département du
Mayo-Rey, Région du Nord.**

(En Procédure d'Urgence)

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEDEPOUILLEMENT»

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cinq cent mille francs CFA (500 000 FCFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies

certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet. Sous-préfet...). conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 20/02/2019 à 15h00 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de Rey-Bouba, dans la salle de ladite Commune, seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- absence d'une pièce du dossier administratif;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à 70% (Oui), sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- non-conformité au modèle de DAO.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats

porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Le chiffre d'affaires	Oui/Non
3	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/Non
4	Les références de l'entrepreneur	Oui/Non
5	L'expérience du personnel	Oui/Non
6	La disponibilité du matériel et des équipements	Oui/Non
7	La capacité financière	Oui/Non

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui sera analysée.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée la moins disante et qui a été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Rey-Bouba.

GAROUA le 21 Janvier 2019

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N° 005/AONO/PU/C-TOK/CIPM-
EN/2018 DU 19/02/2018 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS
AERIENS A TOKOMBERE DANS LA
COMMUNE DE TOKOMBERE,
DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA,
REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : BIP MINEPIA,
EXERCICE 2018, IMPUTATION : 52
31 406 01 641372 2811 951
AUTORISATION : IT03594**

JOURNAL DES MARCHES PUBLICS

JDM n° 1503 du 21 Février 2018

Page 16 sur 166

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

21/02/2018

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2018 transféré à la Commune, pour un montant TTC de 30 000 000 FCA

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de Tokombéré au secrétariat de la Commission Interne De Passation des Marchés de la Commune de Tokombéré à Tokombéré

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Tokombéré au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Tokombéré à Tokombéré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de quarante mille (40 000) francs CFA auprès de la Recette municipale de la Commune de Tokombéré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01)

origina

l et six (06)

copies

marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré au secrétariat de la Commission Interne De Passation des Marchés de la Commune de Tokombéré à Tokombéré, au plus tard le

12/03/2018

à

10 heures

, heure locale et devra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-
TOK/CIPM-TBEC/2018 DU
19/02/2018 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU CENTRE
ZOOTECNIQUE ET VETERINAIRE
DE MADA DANS LA COMMUNE DE
TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU
MAYO-SAVA, REGION DE
L'EXTREME-NORD FINANCEMENT
:BIP MINEPIA, EXERCICE 2018,
IMPUTATION : 52 3140
701641372 2881 951
AUTORISATION DE DEPENSE N° :
IT03595**

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

21/02/2018

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1. Principaux critères éliminatoires:

1.1. Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence d'une pièce)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%)
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères;

- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
 - Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (5 500 000 FCFA) pour chaque lot sur 7 critères ;
- Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur